

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique se dévoile

Le Département des institutions, du territoire et du sport (DITS) présente ce jour le premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique qui fixe les grandes lignes de la politique vaudoise en la matière pour les 10 prochaines années. Composé de cinq axes stratégiques principaux, ce concept se décline en 15 objectifs et 57 propositions contribuant à développer le sport et l'activité physique dans le canton. Ce document de référence prévoit, notamment, d'apporter des solutions adaptées à l'activité physique populaire et d'élite, au sport à l'école et dans le milieu parascolaire ou encore au développement du sport international.

Le Conseil d'Etat vaudois a pleinement conscience que la politique sportive cantonale doit être adaptée en fonction de l'évolution de la société, des enjeux territoriaux et sanitaires, ainsi que des besoins de la population vaudoise. Le premier Concept cantonal du sport concrétise cette volonté, alors que jusqu'ici le Canton de Vaud s'appuyait uniquement sur une loi cantonale et son règlement d'application. Il répond par ailleurs à l'ambition affichée par le Gouvernement dans son Programme de législature 2022-2027 de définir et de mettre en oeuvre une stratégie pour le sport et l'activité physique sous toutes ses facettes.

Axes stratégiques

La société a évolué de façon importante ces 20 dernières années, avec des conséquences sur tous les pans dont elle est composée. Le premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique vise à servir de guide pour que le sport, politique transversale touchant autant aux notions de santé, d'économie, d'inclusion ou encore de climat, occupe la place qu'il mérite. Il propose cinq axes stratégiques déclinés en une contextualisation, puis différents objectifs comprenant chacun leurs propositions. Ces axes sont :

• Sport populaire et activité physique

Favoriser le développement de la pratique sportive et physique au sein des clubs et en dehors des structures sportives traditionnelles.

Éducation physique, sport scolaire et parascolaire

Assurer la place de l'éducation physique et sportive dans l'enseignement et de l'activité physique dans le cadre des activités parascolaires.

Sport international, économie et recherche

Contribuer à renforcer la place de Lausanne et du Canton de Vaud en tant que capitale administrative du sport mondial et favoriser la création d'activités économiques, les retombées touristiques et le rayonnement académique.

• Sport d'élite et promotion de la relève

Renforcer les conditions-cadres favorables au développement de la relève et à la pratique sportive de haut niveau dans le respect de l'intégrité physique et morale des athlètes.

• Infrastructures sportives et espaces pour le mouvement

Soutenir les communes dans la planification, la construction et la rénovation d'infrastructures sportives et d'espaces favorables au mouvement.

Le concept a été rédigé en tenant compte de l'Agenda 2030 du Conseil d'Etat et désigne trois dimensions transversales qui nécessiteront une attention particulière dans sa mise en application : la santé, l'environnement et le climat, l'inclusion et l'intégrité.

Christelle Luisier Brodard, ministre en charge du DITS, exprime son enthousiasme face à ce premier Concept cantonal du sport et de l'activité physique : « Ce document nous permet d'aborder l'avenir en nous appuyant sur une politique sportive cantonale novatrice et multisectorielle, ainsi que sur des propositions concrètes. Cela nous permettra de dégager des priorités en fonction à la fois des besoins et des moyens. »

Procédure de conception

Afin de déterminer les champs d'actions prioritaires en matière de sport et d'activité physique, de nombreux entretiens ont été menés par le Service de l'éducation physique et du sport (SEPS) avec plusieurs acteurs représentatifs de tous les milieux sportifs (communes, fédérations internationales, sport associatif, etc.). Ce travail a pu s'appuyer également sur une étude prospective intitulée « Quel sport demain ? » et réalisée à la demande du DITS par l'Observatoire du sport populaire, à Chavannes-près-Renens. Une première version du concept a par la suite été mise en consultation, notamment auprès de la Commission cantonale consultative de l'éducation physique et du sport.

Réponse à l'initiative « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! »

Le concept servira à l'élaboration d'un contre-projet à l'initiative populaire « Pour une politique sportive vaudoise ambitieuse ! », qui a abouti en août 2022. Le contre-projet du Gouvernement devrait être présenté ce printemps afin d'être soumis au Grand Conseil au plus tard en automne.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 05 février 2024

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DFTS, Christelle Luisier Brodard, conseillère d'Etat DITS, Nicolas Imhof, chef de service, Service l'éducation physique et du sport

LIEN(S)

Politique cantonale vaudoise du Sport et de l'activité physique (PDF, 35 Mo) Rapport de l'Observatoire du sport populaire Page vd.ch/politique-cantonale-sport

TÉLÉCHARGEMENT(S)